

N°24

Date de publication
23 07 2025

Date d'observation
22 07 2025

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Maïs

- ❖ Cette semaine 37 parcelles ont fait l'objet d'observations, 17 dans l'Allier, 14 pour le Puy-de-Dôme, et 6 en Haute-Loire.
- ❖ Le stade floraison femelle commence à être majoritairement dépassé.
- ❖ L'activité des pyrales reste faible et celle des héliothis diminue.
- ❖ Important : l'analyse en laboratoire des chrysomèles capturées la semaine dernière confirme les premières captures de cet insecte pour la région Auvergne.



- **La note oiseaux :**

Les suivis des 30 dernières années en France, montrent une chute des effectifs d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles (ex : Alouettes, Perdrix, Pipits, ...), et une relative stabilité ou augmentation chez les espèces généralistes (ex : Pigeons, Corneilles, Pies.).

Pour autant, les systèmes agricoles peuvent accueillir une grande diversité et quantité d'oiseaux, qui contribuent à son bon fonctionnement, et à la santé des cultures.



- **Note abeilles :**

La diversité de ce que nous pouvons nommer abeilles, regroupe près de 20 000 espèces dans le monde, sociales (+-20%) ou solitaires (+-80%), généralistes ou spécialistes, à langue courte ou longue pour butiner des fleurs à formes singulières. Elles incluent les bourdons.

Leur importance dans la sécurité alimentaire mondiale est bien établie et des études concernant plusieurs cultures à des échelles locales font consensus : le rendement baisse lorsque l'abondance et la diversité des pollinisateurs diminuent.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION**

Depuis le 1er janvier 2022, les **conditions d'autorisation et d'utilisation** des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces conditions visent aussi bien les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Plus d'informations [ICI](#)

- **Note Vers de terre :**

Si le rôle des vers de terre dans la **fertilité** des sols est admis depuis longtemps, leur implication dans la **vitalité des cultures** peut l'être aussi. Ils contribuent à l'enracinement, la nutrition et l'hydratation des végétaux, et ainsi à leur bon développement et à une meilleure résistance aux stress, aux phytophages et/ou aux maladies.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Flore bord de champ :**

La flore herbacée sauvage des bords de champs est souvent peu considérée, sinon comme potentiel foyer d'adventices des cultures et perte de surface cultivée. Bien gérés, les bords de champs peuvent pourtant **limiter le développement d'adventices** et comporter de nombreux atouts agro-écologiques. Loin d'être marginal à l'échelle du paysage, un réseau de bords de champs herbacés bien formé, est aussi très important pour la biodiversité, la qualité de l'eau et le territoire.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Coléoptères :**

Les Coléoptères représentent le groupe d'insectes le plus diversifié. Ces insectes occupent des fonctions très variées dans les écosystèmes (prédateurs, phytophages, pollinisateurs, décomposeurs, etc...).

Dans les systèmes agricoles, ils sont parfois des ravageurs importants mais aussi des **auxiliaires** de premier ordre et assurent des « services écosystémiques » qui bénéficient à l'humanité. Leur rôle est parfois ambigu, certaines espèces pouvant être phytophages à l'état larvaire et prédatrices à l'état adulte. Plusieurs études européennes relèvent une chute moyenne de 70% de la biomasse d'insectes. Une grande partie est celles des Coléoptères.



- **Note Papillons :**

Certaines espèces de papillons sont reconnues comme ravageurs des cultures. C'est au stade de larves (chenilles) que ces espèces peuvent causer des dégâts sur les végétaux. En parallèle, près de 90% des plantes à fleurs dans le monde dépendent, au moins en partie, de la pollinisation. Environ 35% de **ce que nous mangeons est lié à l'action de ces insectes**. En France, deux espèces sur trois de papillons dits « de jour » ont disparu d'au moins un département depuis le siècle dernier, soit 66% des espèces.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Araignées :**

Les araignées sont des prédatrices hors-pair et ont un rôle essentiel dans la **prédation des ravageurs des cultures** (carpocapse de la pomme, pucerons, coléoptères, petits hyménoptères, criquets, cicadelles, diptères, ...).

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Chauves-souris :**

Les chauves-souris peuvent être des **auxiliaires de culture** importants, en se nourrissant de minuscules diptères (mouches et moucheron) jusqu'à des coléoptères ou papillons de grande taille.

Elles pourraient ainsi jouer un rôle dans la régulation des tordeuses de la vigne ou la régulation de *Drosophila suzukii*.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Auxiliaires de cultures :**

Les auxiliaires de cultures sont des organismes qui **rendent des services essentiels à l'agriculture** : pollinisation, structure du sol, régulation des ravageurs et des adventices de culture.

Cette note traite des insectes impliqués dans la régulation des ravageurs de culture ?

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Arbres et haies :**

Les arbres et les haies champêtres peuvent apparaître comme des contraintes dans l'exploitation agricole mais ils sont un support essentiel pour les services écosystémiques dont dépend l'agriculture, notamment en ce qui concerne la **protection des sols** et la **régulation biologique**.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.

[LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE](#)

[LIEN NOTE DATURA](#)

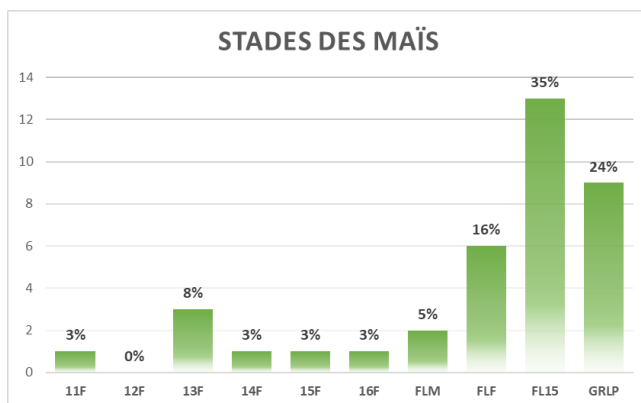
[LIEN FICHE POPILLIA JAPONICA](#)





Maïs

Stade et état des cultures



Ravageurs

- **Pyrales**

Identification : le papillon mesure environ 25 mm de large. Les mâles, dont l'abdomen dépasse le bord des ailes repliées, sont plus foncés que les femelles qui sont jaune pâle. (Photo 6).

Observations : Sur les 26 parcelles observées cette semaine, 11 parcelles présentent des captures (4 Allier, 4 Puy-de-Dôme, 3 Haute-Loire) avec 1 à 10 pyrales par parcelle.

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil de risque pour ce ravageur, mais les zones avec dégâts l'année précédente sont particulièrement exposées.

Période sensibilité de la culture : dès que les sommes de températures sont atteintes, et le vol engagé, sur maïs levés.

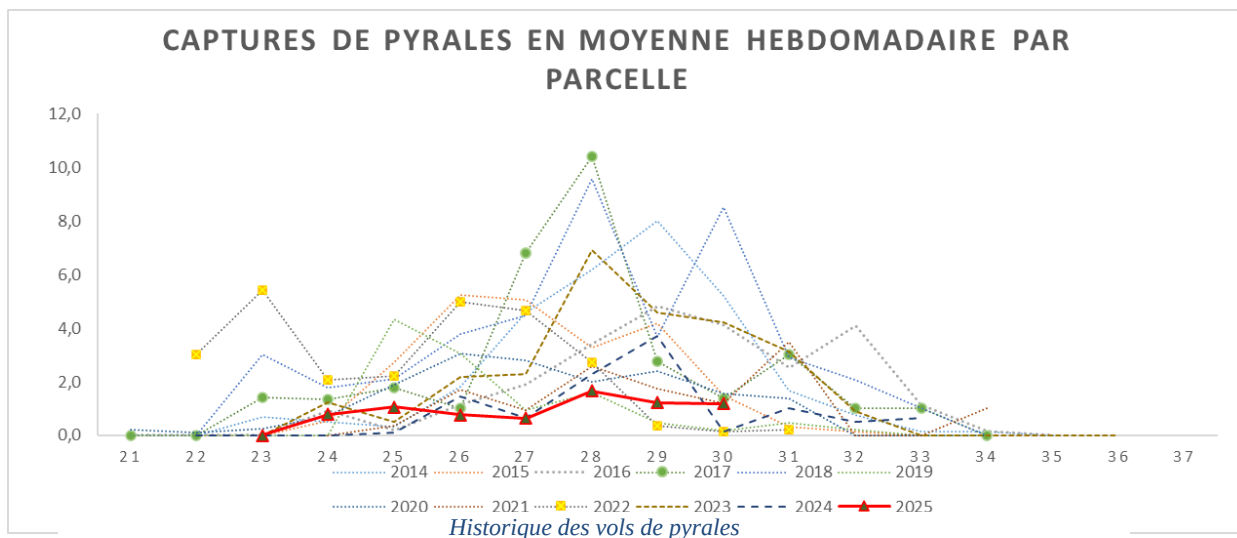
Analyse indicative du risque : En moyenne le nombre de captures par parcelle reste faible au regard des années précédentes, voir le graphique de l'historique des vols ci-dessous.



Photo 1

*Pyrale du maïs
photo arvalis*





Solution de biocontrôle

Modèle de Prédiction du vol de pyrale (somme de température base 10 modèle INRA)

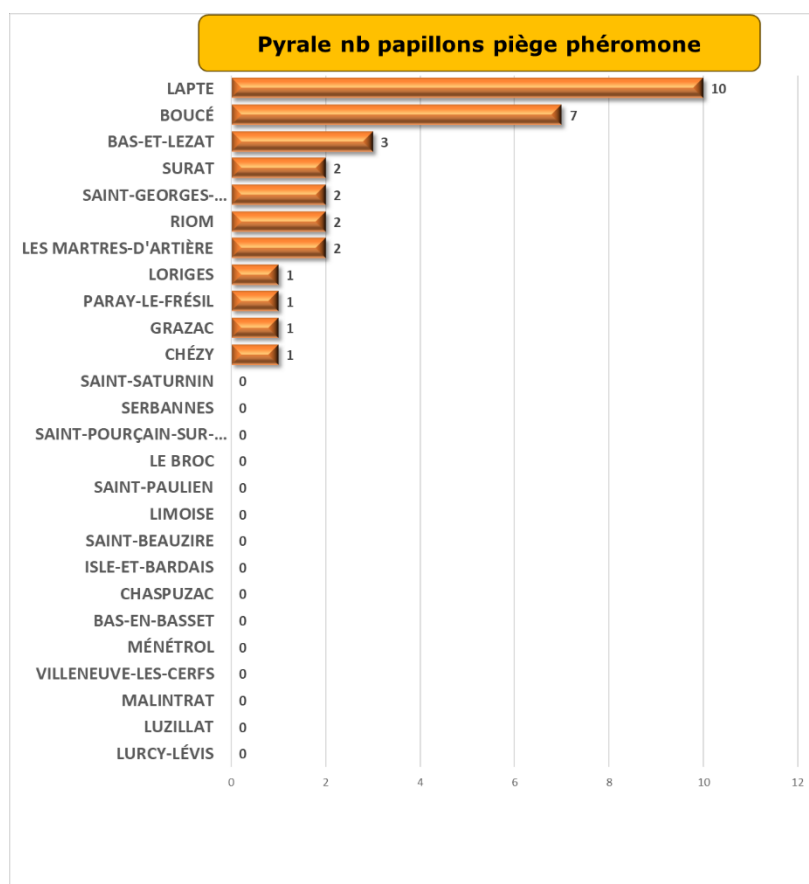
Le développement des pyrales est basé sur les sommes de températures. Le graphique ci-dessous présente les sommes de températures en base 10 depuis le 1er janvier 2025.

Avec ce modèle le seuil de 450 DJ (Degré Jour) correspond au début de la période de vol et celui de 650 DJ au pic de ponte des pyrales monovoltines, et 700 DJ le pic de larves qui sera atteint cette semaine pour tous les secteurs.

Tableau 2 : Date indicatives de réalisation du vol de pyrales en fonction des secteurs

Repère	Aulnat	Issoire	St Gervais d'Auvergne	La Ferté	Vichy	Lurcy Levy	Brioude	Chadrac	Loudes	St Pal de Chalencon
Debut de vol	08-juin	11-juin	25-juin	07-juin	09-juin	13-juin	13-juin	22-juin	30-juin	01-juillet
Pic de ponte	24-juin	26-juin	13-juillet	23-juin	25-juin	28-juin	28-juin	07-juillet	18-juillet	19-juillet
Pic de larves	28-juin	30-juin	17-juillet	27-juin	29-juin	02-juillet	02-juillet	12-juillet	22-juillet	23-juillet

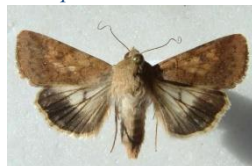
Suivi des captures par lieu.



• Héliothis

Identification : l'Héliothis est un papillon de 30 à 40 mm d'envergure, avec un abdomen massif, un thorax et une tête velue. Ses ailes antérieures portent des ponctuations noires. Les ailes postérieures sont bordées d'une bande noire. Les papillons vont pondre leurs œufs sur les soies fraîches.

Papillon d'héliothis

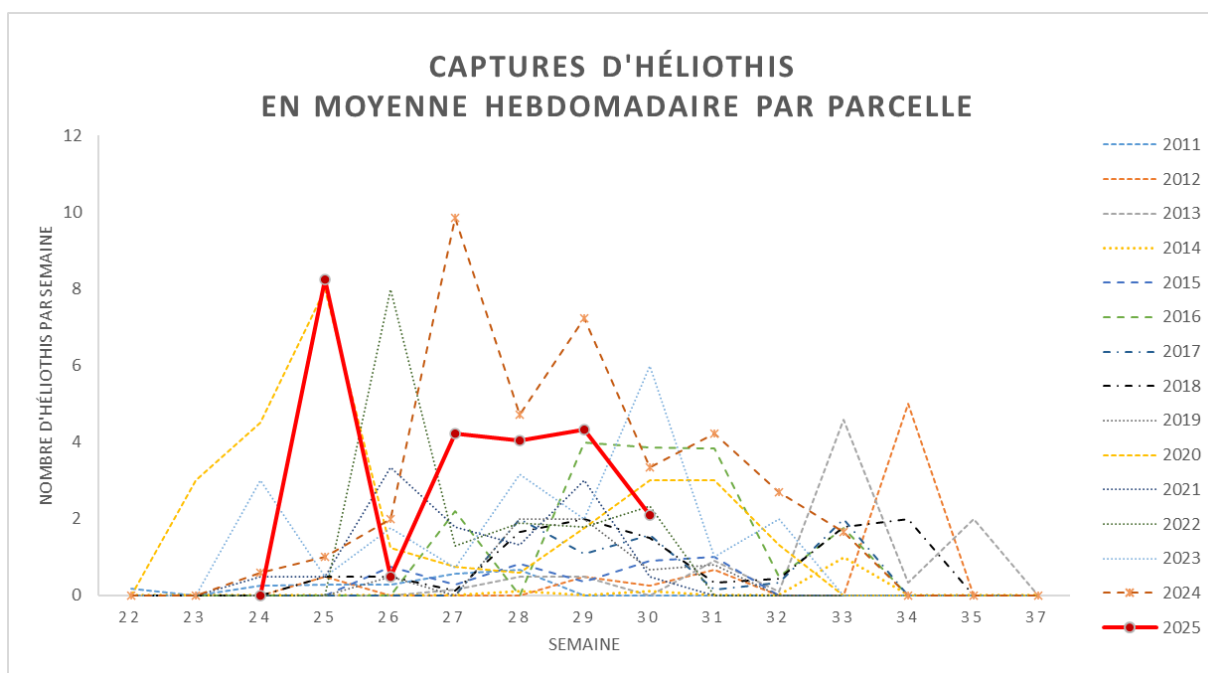


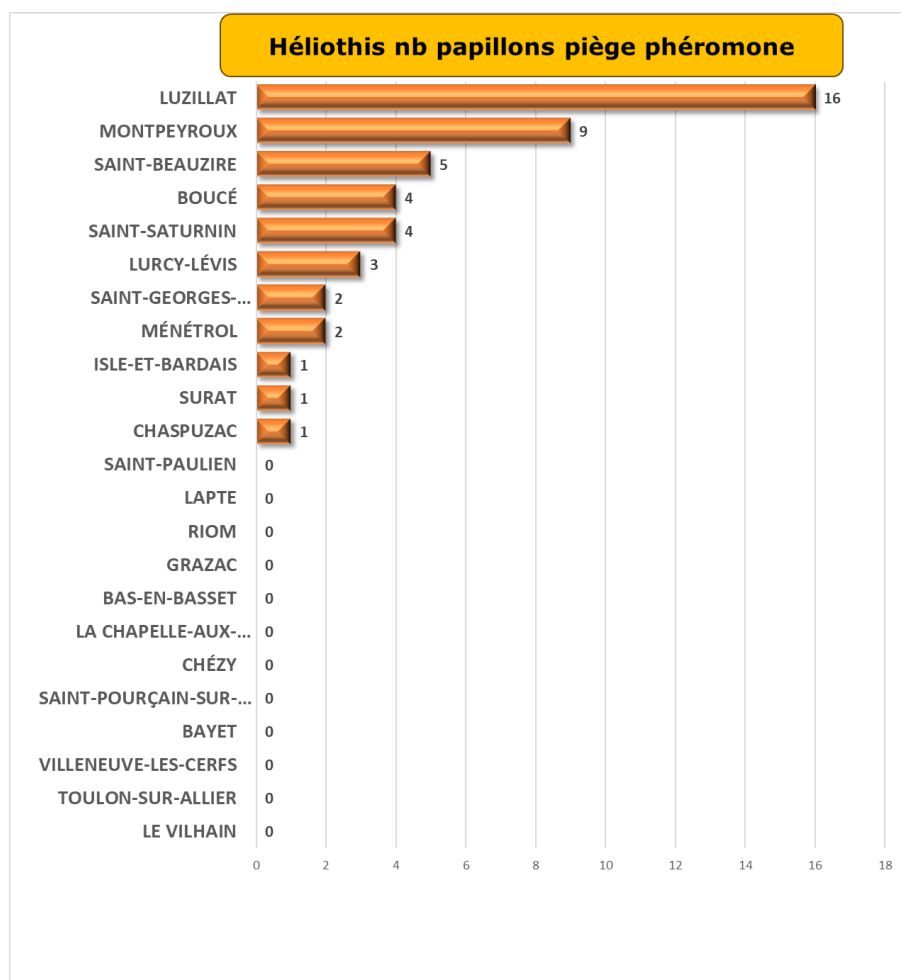
Larves d'héliothis

Observations : 23 parcelles observées cette semaine avec un niveau de capture en baisse (11 parcelles avec capture) 1 seule parcelle présente un niveau élevé de captures.

Seuil indicatif de risque : l'Héliothis n'a pas une incidence très grande sur la productivité. En revanche, les blessures sur épis sont des portes d'entrée aux champignons et la production de mycotoxines (DON, ZEA, fumonisines, aflatoxines...) dégradant la qualité sanitaire de la production. Le risque est avéré quand le vol est concomitant entre la floraison femelle et le début du remplissage

Analyse de risque : La floraison femelle et le remplissage du grain pour les parcelles les plus précoces sont en cours dans la majorité des parcelles de maïs dont les maïs semences, en concomitance avec le vol du papillon. 2025 est la seconde année en termes de nombre captures hebdomadaires derrière 2024.





• Cicadelles vertes

Identification : les larves et adultes réalisent des piqûres, (ponctuations blanches) sur les feuilles de la base des plantes (photo 5). Les attaques se propagent sur les étages foliaires supérieurs. Conséquence : diminution de la surface foliaire, voire dessèchement précoce des feuilles très attaquées.

Seuil indicatif du risque : dans la majorité des cas, seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes et les conséquences économiques sont nulles à faibles. On considère que la nuisibilité est significative lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches. En cas de pullulation, les pertes peuvent alors atteindre 10 à 15 % du rendement. Cette cicadelle ne transmet pas de virus (voir fiches accidents Arvalis).

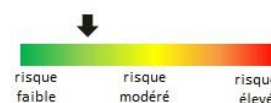


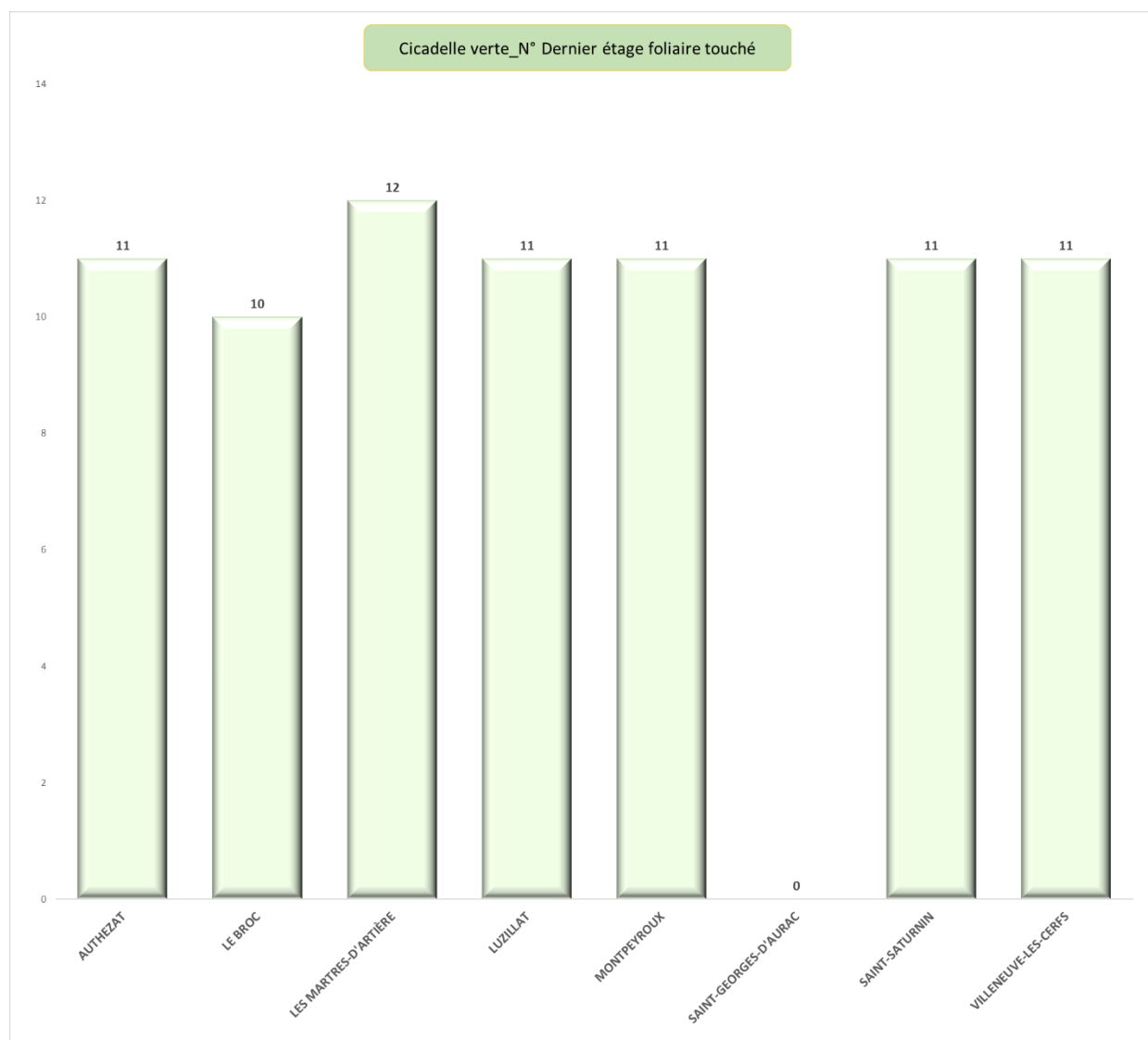
Marques de cicadelles

Photo 5

Observations : 9 parcelles observées cette semaine. Les cicadelles touchent en moyenne la 8ème feuille, et montent jusqu'à la 12ème feuille au plus haut.

Analyse de risque : elles ne présentent un risque que si la feuilles de l'épi est touchée au moment du remplissage du grain, avec une forte surface foliaire touchée..





- **Chrysomèles :**

Identification : Petit coléoptère de 5 à 7 mm de long (femelle, mâle) dont les élytres sont plutôt unicolores d'un noir intense pour le mâle et présentent une alternance de bandes noires et jaunes/oranges pour la femelle (photo 6).

Observations : Les analyses en laboratoire confirment que les captures de la semaine dernière étaient bien des chrysomèles. Cette semaine aucune capture n'est signalée

Seuil indicatif du risque : Ce sont les larves qui provoquent les dégâts les plus dommageables.



- attaques par foyers ou taches dans les parcelles,
- racines coronaires dévorées,
- verse végétative typique, avec symptôme en col-de-cygne,
- épis lacuneux qui sont souvent la conséquence d'un stress hydrique provoqué par l'absence de racine.

Mais les adultes peuvent aussi provoquer des dommages

- avant le stade floraison, les adultes se nourrissent de la cuticule des feuilles. Ensuite, ils se nourrissent des soies, de pollen, voire des grains au sommet de l'épi. On peut observer des bandes plus ou moins larges décolorées sur les limbes des feuilles, des soies coupées, des grains creusés.

Les plus fortes nuisibilités ont lieu lorsque les populations de chrysomèle du maïs sont abondantes après plusieurs années successives de culture de maïs.

La solution la plus efficace contre ce ravageur est de ne pas revenir en maïs sur une parcelle (au moins 1 an) très infestée car la larve a besoin de se nourrir de racines de maïs pour subsister.



Analyse de risque : Une seule parcelle fait remonter les premières captures le risque reste donc faible pour le moment mais la vigilance est de mise ! En cas de forte invasion le risque est essentiellement pour la campagne suivante si la parcelle est de nouveau en maïs.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité.

